

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole

De : Mei-Ly BOUN & Julien MÊME

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 04/04/2024 00:41

Enquête publique 2024

Monsieur l'enquêteur, madame l'enquêtrice,

Veuillez trouver ci-dessous plusieurs points que je souhaite aborder dans le cadre de l'enquête publique intercommunale qui se tient actuellement au sujet de l'aménagement des Chronolignes sur Le Mans et communes voisines.

1. Abattage des arbres avenue Bollée, pollution,

Le Mans a été exemptée de justesse de mettre en place une Zone à Faible Émission (ZFE) pour réduire la circulation de véhicules polluants. Un arbre mature a une certaine capacité d'absorption des polluants.

Avec l'abattage des arbres, la ville devra mettre en place une ZFE, augmentant, de façon indirecte, le coût important de ce projet. Cet impact financier a-t-il été envisagé ?

La pollution urbaine est dénoncée par les scientifiques et agences nationales et internationales. Elle est responsable de nombreuses maladies et mortalité humaines.

30 années seraient nécessaires pour que les nouveaux arbres plantés soient en capacité d'absorber autant de polluants que ceux actuellement.

2. Abattage des arbres avenue Bollée, chaleur

En été, un arbre permet une réduction de température de 3°C grâce à son ombre.

Les hausses de températures prévues dans les prochaines années et l'abattage des 200 arbres augmenteront indéniablement les îlots de chaleur et le mal vivre en ville. Il faudra attendre 10 ans, voire 30 ans pour avoir l'équivalent. Il sera donc trop tard.

3. Plan de circulation sur l'avenue Bollée,

L'enjeu public de ce projet, tel que communiqué par les élus de la majorité, est la mise en place de Chronolignes pour faire gagner 3 à 11 minutes sur l'itinéraire complet. Or nous constatons que sur la majorité du trajet, les Bus seront en site propre sur une seule voie, contrairement à 2 voies actuellement.

Finalement, comment le gain de temps de trajet a-t-il peu être gagné ? Simplement en remplaçant les feux tricolores par des rond-points avec une priorité à accès direct pour les bus et en évitant de tourner à gauche, réduisant les attentes pour traverser les voies.

Ce simple schéma de circulation ne pouvait-il pas être mis en place sans devoir refaire toute l'avenue ? A-t-il été envisagé et pour quel coût face au coût du projet actuel ? Il y a probablement des économies à faire.

4. Réseau unitaire d'assainissement,

Il n'est pas prévu de revoir le réseau unitaire d'assainissement alors que de gros travaux de réfection de la

totalité de la chaussée sont envisagés. Or la loi Climat et Résilience de 2021 impose indirectement aux villes de construire des résidences sur plusieurs étages à la place de maisons individuelles. Ces habitations augmenteront donc la pression sur l'évacuation des eaux usées.

De plus, le dérèglement climatique en cours nous impose des épisodes d'intempéries de plus en plus importants avec une pluviométrie conséquente sur une très courte période. Le réseau sera vite saturé augmentant la pollution de nos cours d'eau. Étant épisodiques, je doute que la collectivité souhaitera augmenter ses capacités de traitement, acceptant le risque. Est-il vraiment acceptable ?

Autre qu'un avis des services municipaux, je souhaite qu'une étude soit réalisée à ce sujet : tant sur la projection du développement de la ville et ses quartiers que sur les risques liés au dérèglement climatique.

Au vu de l'ampleur des travaux envisagés, une séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eau usées serait plus adaptée et déjà à penser.

Par conséquent, je suis CONTRE ce projet incomplet et souhaite une révision globale.

Cordialement,

Julien MÊME, Riverain de l'avenue Bollée